



ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »

Faire grandir un enfant n'est jamais une action isolée.

C'est un chemin fait de continuité, de repères et de confiance, qui mobilise l'école, la Ville, les familles et l'ensemble des acteurs du territoire.

Le prochain mandat s'inscrira dans cette logique : **faire de l'éducation un socle commun**, partagé et structurant. Le mandat écoulé a permis de consolider les bases, de tenir le quotidien et de préparer les transformations à venir. Le temps est désormais venu **d'amplifier, de structurer et de projeter**.

Pilier du prochain mandat, nous ferons de l'éducation un socle commun et un levier d'avenir.

Aytré, ville éducatrice

À Aytré, l'éducation est pensée comme une responsabilité collective, qui dépasse le cadre scolaire pour irriguer tous les temps de l'enfant et faire le lien entre les politiques éducatives, culturelles, sportives et citoyennes.: périscolaire, culturel, sportif et citoyen.

Le prochain mandat s'inscrira pleinement dans cette vision de **ville éducatrice** :

- L'adhésion d'Aytré au [Réseau Français des Villes Éducatrices](#), affirmant une approche globale et transversale de l'éducation ;
- La structuration du **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** comme cadre de dialogue entre enseignants, parents, associations et services municipaux ; un **véritable outil de pilotage**, doté d'objectifs partagés et d'un suivi régulier.

- L'impulsion d'une dynamique intercommunale avec la création d'un **réseau d'élus et de responsables éducatifs de la CDA**, favorisant mutualisation et projets communs.

Des écoles solides aujourd'hui, transformées pour demain

Adapter les écoles aux pédagogies de demain et aux enjeux climatiques constitue un objectif central du prochain mandat.

Cette ambition s'appuie sur un travail patient de consolidation engagé depuis 2020.

- Soutien financier constant aux **projets pédagogiques** des écoles ;
- équipement de tableaux numériques interactifs ;
- mise en place d'un **agent technique dédié**, garantissant réactivité et qualité d'entretien des bâtiments
- formation des **ATSEM** à l'accueil des enfants à besoins spécifiques et déploiement de **malles sensibles**.

Ces choix ont permis de sécuriser le quotidien des écoles et de créer les conditions d'une montée en ambition.

L'ère des grands projets

- Le projet d'extension et de rénovation de l'école de **La Courbe** marque l'entrée d'Aytré dans une nouvelle phase :

- près de **1900 m² d'extension** ;
- un investissement estimé à **environ 6 M€ HT** ;
- une livraison envisagée à l'horizon **2028** ;
- une démarche novatrice fondée sur la **concertation** avec les équipes éducatives, les élus, les personnels et les habitants.

-Le groupe scolaire de **La Petite Couture** sera lui aussi **entièrement rénové**, ouvert sur la ville, la cour végétalisée, bénéficiera d'une nouvelle cantine, d'un gymnase réhabilité et d'une extension du dojo.

Au-delà de ces projets emblématiques, le prochain mandat engagera une réflexion globale sur l'ensemble des écoles aytrésiennes, intégrant :

- la **modularité des espaces** (classes découloinnables, salles partagées) ;
- le développement d'**espaces extérieurs pédagogiques** (classes dehors, cours apaisées, jardins) ;
- la prise en compte du **confort thermique** et de la performance environnementale ;
- l'**accessibilité universelle**, pensée dès la conception.

L'objectif est clair : **penser l'école d'Aytré pour les trente prochaines années.**

Accompagner la parentalité : faire alliance

Reconnaître les parents comme partenaires éducatifs à part entière est un axe fort du projet.

Le prochain mandat visera à structurer une **politique municipale de soutien à la parentalité**, fondée sur :

- un **réseau local identifié** (écoles, professionnels, associations, services municipaux) ;
- un coordonnateur référent ;
- des actions modulables selon les besoins : ateliers, temps d'échange, accompagnements ponctuels.

Cette politique reposera sur la confiance, le volontariat et la confidentialité, avec une volonté claire : **prévenir plutôt que réparer.**

Réussite éducative et inclusion : accompagner chaque parcours

La réussite éducative suppose d'accepter que tous les enfants n'avancent ni au même rythme, ni de la même manière.

Le prochain mandat renforcera les réponses adaptées, en lien étroit avec l'Éducation nationale et les familles.

- mise en place d'un **dispositif local d'accompagnement des enfants dyslexiques**, qui concernent environ **3 à 5 % des élèves**, afin de faciliter le repérage et la coordination des acteurs ;

- généralisation des pratiques inclusives sur les temps périscolaires ;
- développement de démarches pédagogiques innovantes comme **l'école du dehors**, favorisant bien-être, autonomie et apprentissages autrement.

L'inclusion sera pensée non comme une contrainte, mais comme un **principe structurant du service public éducatif**.

Création du programme « révéler les talents »

Au-delà du temps scolaire, la Ville souhaite proposer des parcours éducatifs identifiables, structurants et émancipateurs.

- Mise en place d'un **parcours "engagement et talents" en CM1-CM2** :
 - o en CM1, découverte de quatre domaines : citoyenneté, sciences et artisanat, sport, arts sur des cycles de huit semaines ; en lien avec le pôle Culture de la Ville
 - o en CM2, approfondissement de deux domaines choisis par l'enfant.

Ces dispositifs visent à révéler les talents, renforcer la confiance en soi et ouvrir le champ des possibles.

La restauration scolaire, un levier éducatif et social

Garantir à chaque enfant l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité restera un engagement fort du prochain mandat.

La mise en place de la **cantine à 1 € pour les plus petits QF, dès janvier 2023** a constitué un marqueur fort de justice sociale. Elle sera prolongée et enrichie par une approche pleinement éducative.

Le prochain mandat permettra :

- d'inscrire la restauration scolaire dans le **Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle-Aunis-Ré** ;

- de déployer un **parcours éducatif alimentaire** (goût, santé, durabilité, lutte contre le gaspillage) ;
- de renforcer le rôle de la **cuisine** comme outil éducatif et territorial.
- De proposer **un repas végétarien** par semaine dans nos cantines

Quelle restauration collective pour demain ?

Le premier pas est fait, avec l'acquisition d'un **terrain de 15 000m²** dans la zone de Bel Aire : oui, nous prévoyons **une cuisine centrale** pour nos cantines, car l'enjeu de l'autonomie alimentaire du territoire est majeur.

Dans un département largement contaminé aux pesticides, la transition alimentaire doit passer par trois principes : **autonomie, local, bio**. L'objectif est simple, une maîtrise de la chaîne complète :

- créer des accords avec des **producteurs locaux** pour accélérer le locavorisme
- être en capacité d'**acquérir des terres agricoles** et de mettre en place des **maraichers** engagés en **production biologique**.
- **avancer collectivement** et **accélérer le Plan Alimentaire de Territoire** à l'échelle de l'agglomération : d'autres communes autour d'Aytré seraient prêtes à rejoindre cette cuisine centrale, afin de rationaliser les coûts de production.

Tout seul on va peut-être plus vite, mais **ensemble, on va plus loin !**

Le maraîchage urbain n'est pas une utopie : en France, certaines communes exemplaires parviennent à produire 100% de leur repas bio sur place ! Véritables laboratoires des solutions, elles sont d'ores et déjà prêtes à partager avec nous leurs expériences.

De la terre à l'assiette : connaître ce que l'on mange.

Nous emmènerons les écoliers sur ces exploitations afin de développer leur lien à la nature, à la culture en pleine terre, au goût et aux bonnes pratiques. Bien manger, c'est d'abord comprendre ce que l'on mange, la nature, les saisons, la biodiversité.

Jeunesse et citoyenneté : former des acteurs de la ville

Former les citoyens de demain implique de leur permettre de **vivre concrètement l'engagement**.

Dans la lignée de la mise en place du Passeport Civique, distribué à tous les élèves de la ville en 2025, le prochain mandat structurera :

- un **Conseil municipal des jeunes**, associé à des projets concrets et visibles ;
- le dispositif « **Acteur au service de ma ville** » pour les 16-18 ans, liant engagement citoyen et soutien à l'autonomie ;
- une **cérémonie d'accès à la citoyenneté**, marquant symboliquement le passage à l'âge adulte.

L'objectif est de donner aux jeunes **une place réelle dans la vie de la cité**, et non seulement consultative.

Investir dans l'éducation, c'est investir l'avenir.